

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE2^e SESSION**QUÉBEC, LE 18 JUIN 2012**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 18 juin 2012*

Aujourd'hui, à dix-sept heures trente-deux minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 59 Loi concernant le partage de certains renseignements de santé

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.